

# PRÉSENCE

**DOSSIER**  
**Intelligence**  
**artificielle,**  
**le faux**  
**du vrai**

**STAGE**

**La fabrique**  
**des images**

**ÉVÉNEMENT**

**La nuit**  
**des petits**  
**monstres**

**GRAINOTHÈQUE**

**Claytone**  
**de Cuba**



Centre  
culturel  
Dison

# multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

## NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ  
-NOUS**

sur Facebook  
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint\_ensival



**T. 087 35 54 84**

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

**Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h**

**mer. | 9h > 12h** ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

## Sommaire

### DOSSIER

- 4 Image et intelligence artificielle, le faux du vrai

### CULTURE

- 8 À venir au Centre culturel de Dison  
11 Bonjour Dison !

### BIBLIOTHÈQUE

- 13 Coup de pouce et nouveautés

### LE ZAPPING

- 14 Bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture  
14 Commission d'Ottomont  
15 Nicole Collins : le noisetier  
15 Chez Les amis d'Adolphe Hardy

### COMMUNE DE DISON

- 16 Économiser sur ses électros  
16 Chèques-sport  
16 État civil  
17 Fast fashion  
17 Repair café  
18 Retranscription de la parole  
18 RESA : guichet décentralisé  
18 Obligations et animaux

### PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

Impression 6 200 exemplaires  
Distribution gratuite en toutes boîtes

#### Rédaction :

Laura Perez Castellano

#### Mise en page :

Centre culturel de Dison

#### Publicités :

Amandine Moreau

#### Impression :

Multi Print Ensival

#### Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison

Rue des Écoles 2 - 4820 Dison

087 33 41 81

presence@ccdison.be

BCE 0418 459 582

www.ccdison.be

📍 @ccdison

# Édito



À l'occasion de la venue de l'exposition « Entrer dehors, sortir dedans » présentée par Jo Delanoy, nous avons envie de poser la question de l'avenir de la profession d'illustrateur-trice et des créateurs-trices en général dans une société où les algorithmes et les logiciels prennent, parfois de manière très visible, parfois de façon insoupçonnée, de plus en plus de place et se substituent aux gestes artistiques. Nous espérons que ce dossier inédit éveillera en vous quelques pistes de réflexions. Comme toujours, n'hésitez pas à nous transmettre vos réactions par mail à [presence@ccdison.be](mailto:presence@ccdison.be). Bonne lecture.

**Frédéric Muller, Directeur**



## Merci Monsieur Zeyen !

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Georges Zeyen, survenu le 23 juillet dernier.

L'équipe du Centre culturel souhaite par cet encart lui rendre hommage, et le remercier pour ses contributions à notre magazine. Pendant de nombreuses années, il a en effet proposé, au travers de ses articles, d'innombrables idées de balades à travers notre commune et a partagé avec passion des pans méconnus de notre histoire locale. Grand sportif, Georges Zeyen vous a peut-être au fil des années guidé-es dans les jolis coins verts de Dison, à pied ou sur deux roues, lors des promenades qu'il organisait régulièrement. Pour cet ancien instituteur, il va sans dire que la transmission était au cœur de ses préoccupations.

Il laisse à notre commune une balade d'environ 8 km entre vignes et points de vue, qu'il a créée et qui porte d'ailleurs son nom, au départ de l'église Saint-Fiacre. Nous adressons nos sincères condoléances et nos chaleureuses pensées à son épouse Micheline Bonaventure, ainsi qu'à tous les membres de sa famille. ●

**Photo : Les prairies du Matacou, au cœur de la commune, figurent parmi les paysages de la promenade « Georges Zeyen ».**

# Image et intelligence artificielle, le faux du vrai

**L'intelligence artificielle et le numérique permettent de créer des images plus vraies que nature. Des images qui peuvent faire vaciller notre sens des réalités.**

**E**mmanuel Macron en costume, assis sur un tas d'ordures en pleine grève des éboueurs ou debout contre sa propre réforme des retraites. L'ancien président Donald Trump qui résiste à une arrestation musclée. Le pape François qui parade en doudoune Balenciaga. Ce genre d'image alliant situation improbable et réalisme saisissant a inondé la toile. En cause : non pas une réalité dystopique, mais l'intelligence artificielle.

Midjourney, Dall-E, Stable diffusion... les logiciels générant des images par intelligence artificielle se sont perfectionnés et démocratisés, entraînant une véritable révolution dans le milieu de l'industrie visuelle. Face aux ambitions dévorantes de ces nouvelles technologies, les professionnel·les du secteur tentent de faire valoir leurs droits et de sensibiliser sur l'amplitude des défis financiers, mais aussi éthiques, rencontrés.

L'IA fait pourtant partie de notre quotidien depuis des années. Des logiciels comme Photoshop (logiciel de retouche, de traitement et de dessin assisté par ordinateur), notamment, l'utilisent comme outils de retouche ou de tri proposés aux photographes. Mais récemment, une forte accélération s'est produite, un véritable tournant ; des investissements financiers importants ayant permis d'augmenter les capacités de calculs et d'entraînements des algorithmes.

« **Récemment, une forte accélération s'est produite, des investissements financiers importants ont permis d'augmenter les capacités de calculs et d'entraînements des algorithmes.** »

Cette IA dite « générative », créatrice de contenus donc, pose des défis variés et redoutables, qui concernent tous les domaines de la création visuelle et artistique : la photographie, la peinture, l'illustration, la publicité...

En face, instances étatiques et institutions culturelles peinent à s'adapter.

Source : « *L'imagerie par intelligence artificielle, une révolution visuelle* », *Blind Magazine*, Copélia Mainardi, 25 mai 2023.



Photos : Le « double virtuel » d'Emmanuel Macron, du pape François ou de Donald Trump, apparaît dans des situations élaborées grâce à l'intelligence artificielle.

## INTERVIEW

# « Avec l'IA, différencier le vrai du faux sera un enjeu crucial. »

Entretien avec Georges Lekeu, Journaliste à L'Avenir



**Présence :** Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est l'intelligence artificielle, qui semble être un mot assez fourre-tout ?

**G.L. :** Effectivement, c'est un terme qui va rassembler de façon un peu maladroite et inopportune toute une série de technologies plus ou moins proches. Ce qui a véritablement explosé aux yeux du grand public, ce sont les intelligences artificielles génératives dans différents domaines : images,

musique, montages vidéo, mises en pages, génération de textes, de codes informatiques, etc. On peut citer aussi les agents conversationnels comme ChatGPT (NDLR : programme informatique conçu pour simuler une conversation humaine), motorisés par une IA, qui à la fois apprend seule via des technologies de machine learning, mais qui est surtout nourrie manuellement par des milliers de personnes employées dans les pays du Sud.

L'arrivée des algorithmes, qui n'est pas neuve, peut aussi être considérée comme une forme d'IA, car ils se nourrissent d'un cursus de données pour produire un résultat.

**Ces agents conversationnels font déjà partie de notre quotidien, mais ont leurs limites.**

Concernant les agents conversationnels comme ChatGPT, les concepteurs continuent de buter sur les mêmes difficultés et n'osent pas totalement implémenter ces outils dans le travail, car on ne peut pas avoir pleinement confiance dans le résultat. Ce que l'IA ne sait pas, elle va l'inventer et l'affirmer de façon plausible. Un exemple très concret concerne les opérateurs télécoms en Belgique, qui essaient de passer à la vitesse supérieure dans la gestion par IA de leur *chatbot*. C'est-à-dire avoir un tri pour certains appels entrants avec des assistants virtuels qui vous parlent au téléphone. Or, le constat est que le *chatbot* donne des renseignements erronés ou inadéquats. Dans d'autres secteurs, comme les institutions hospitalières, faire appel à ces agents conversationnels aurait d'autres conséquences. Avoir un mauvais renseignement sur mon abonnement internet, c'est embêtant, avoir un conseil inapproprié sur ma santé, c'est dangereux, d'autant plus si vous ne savez pas si vous avez affaire à un véritable interlocuteur ou pas.

**Est-ce que l'IA nous aide ou nous entrave ?**

Les deux ! Cela dépend de ce que l'on entend par entraver, mais elle va en tout cas amener

de nouvelles difficultés.

**Une des difficultés concerne spécifiquement la génération d'images, comment repérer le vrai du faux ?**

Pour les organes de presse, c'est relativement clair, car chaque éditeur se dote de règles, de chartes pour assurer la transparence sur le fait qu'une image a été générée par une IA ou pas. La vérification des images sera de plus en plus problématique sur les réseaux sociaux, pour la vidéo par exemple, il y a des résultats spectaculaires. On peut, à peu de choses près, mettre n'importe quel visage sur un autre et lui faire tenir n'importe quel discours de manière plausible. Il y a encore quelques failles qui trahissent parfois l'IA, le nombre de doigts à une main, la position du corps, les intonations ou les émotions... mais ces anomalies sont tout à fait perfectibles.

Là où l'IA nous aide, c'est dans l'exécution de tâches chronophages répétitives et mécaniques. Il existe des IA intégrées à des écosystèmes bureautiques comme « Copilot », qui permet de trier les mails essentiels, proposer des réponses automatiques pour d'autres... Cela représente un gain de temps important, qui peut être réinvesti ailleurs.

**Ce point positif a par contre une incidence potentiellement négative sur certains métiers.**

Évidemment, plus vous avez un assistant motorisé performant, moins vous avez besoin d'un-e secrétaire pour vous aider. Il y a des victimes évidentes, les illustrateurs-trices, ●●●

« On peut, à peu de choses près, mettre n'importe quel visage sur un autre et lui faire tenir un discours plausible. »

— Georges Lekeu



••• les graphistes, les metteurs-euses en page... ces secteurs prennent le premier choc, il y aura l'onde d'après, plus subtile, que l'on va découvrir au fil du temps. Il y aura nécessairement des victimes collatérales auxquelles on ne pense pas directement. Dans les métiers de la presse par exemple, les métiers de maquettisme, de mise en page sont voués à disparaître. Nous avons déjà des algorithmes qui peuvent automatiquement créer une mise en page à partir d'un article donné. L'étape d'après, c'est la possibilité pour les lecteurs-trices via leur compte sur le site du journal d'avoir un journal « sur mesure ». L'algorithme sélectionne des articles selon vos centres d'intérêt et l'IA effectue la mise en page personnalisée. Chaque lecteur-trice pourra donc potentiellement recevoir un journal fait rien que pour lui-elle. Le risque, c'est évidemment de se retrouver avec le même effet de « tunnels cognitifs » déjà présents sur les réseaux sociaux, il n'y a plus d'ouverture à la curiosité ou à la nouveauté, car les algorithmes ne sont pas pensés pour vous éveiller ou élargir votre horizon, ils sont plutôt là pour vous renforcer dans vos perceptions... •

« Les algorithmes ne sont pas pensés pour élargir votre horizon ou vous éveiller à penser différemment »

## RENCONTRE

# Quels sont les impacts de l'intelligence artificielle sur les professionnel·les de l'illustration et du graphisme ?

Présence a rencontré 4 artistes qui partagent leurs points de vue sur la création assistée par IA.



Jo Delannoy

« L'IA est un outil, mais ne doit pas être le vecteur principal de la création. »

**Jo Delannoy**  
*Jo dessine un peu*  
**Concepteur de l'exposition « Entrer dehors, sortir dedans » présentée à Dison en octobre (voir p. 8)**

jodessineunpeu.com

@ jodessineunpeu

Globalement, je pense que la pratique de l'illustration va évoluer, de la même façon que le rapport à l'image a évolué avec l'arrivée de la photographie, puis du cinéma. Personnellement, je ne me sers jamais de l'IA, j'ai Photoshop qui me propose cette fonction, je vais probablement m'y intéresser un jour, je sais que cela peut permettre de gagner du temps, mais cela ne m'attire pas vraiment.

Si je devais faire un parallèle, pour moi, l'intelligence artificielle, ce serait l'étudiant de l'Académie qui ne vient jamais, qui copie tout le monde et qui sort un truc sans âme qui a déjà été vu 10 000 fois ! Je participe à pas mal de jurys d'écoles d'art, quand je vois des étudiant·es qui glandent et qui copient leurs potes, souvent, je me dis, lui c'est l'IA de la classe !

Les artistes qui travaillent la peinture ou les arts plastiques en général ne se préoccupent pas du tout de l'IA. On peut tout à fait continuer à créer sans l'utiliser, c'est même mieux ! Car à force d'y avoir recours, on va cultiver une forme de flemmarde. L'idée de la pauvreté de l'esprit qui s'installe, ça me fait un peu peur. Je préfère largement galérer sur une image et enchaîner des nuits blanches, plutôt que d'utiliser ces outils. Moins on fait d'efforts, plus on tombe dans des systèmes qui se répètent, on dessine tout le temps la même chose et ça n'a

plus de sens. L'IA peut être un outil utile, mais ne doit pas devenir le vecteur principal de la création.

« Je ne veux pas qu'un ordinateur dessine pour moi, car c'est ce que j'aime faire ! »

**Myriam Moray,**  
**illustratrice**  
 myriammoray.be  
 @ myriammoray

Depuis que je suis sortie des études, il y a plus d'outils numériques qui facilitent et fluidifient le travail d'illustration. Je pense à la tablette graphique et le fait de dessiner avec un stylet. Cela a malgré tout son pendant négatif, les tablettes graphiques permettent notamment de stabiliser le trait, en gros, c'est l'ordinateur qui crée le trait à ta place. C'est très pratique, mais on peut rapidement « s'accrocher » à ces outils, et moins prendre le temps d'améliorer son tracé à la main, d'exercer son œil, sa créativité. Le fait que tout le monde utilise cet outil rend aussi le trait un peu standardisé, on se retrouve avec des images qui se ressemblent, même si elles sont



Myriam Moray

façonnées par différents artistes. Je trouve ça un peu triste, nous sommes quand même dans des métiers créatifs, où le but est d'exprimer à sa manière sa vision du monde.

J'utilise les outils numériques pour gagner du temps, pour faire mes croquis par exemple, avant de l'imprimer et de le retravailler à l'aquarelle. Il n'y a rien qui remplace la sensation d'avoir un pinceau en main !

J'avoue que cela ne m'intéresse pas vraiment qu'un ordinateur réalise pour moi quelque chose que j'aime faire. Je préférerais que l'IA me permette de remplir plus facilement ma fiche d'impôt, plutôt qu'elle remplace les tâches amusantes !

Les personnes qui me commandent des illustrations sont justement à la recherche d'une patte, d'un style, je suis donc peu inquiète pour ma pratique professionnelle.

Cela ne veut pas dire que le sujet ne m'interpelle pas, car je ne pense pas qu'il s'agisse d'une vague de mode destinée à disparaître, l'intelligence artificielle a des impacts fondamentaux sur nos métiers. Cela permet de sortir une masse de contenus et d'images très facilement. Quand on n'a pas l'habitude, ce n'est pas toujours évident de reconnaître un montage réalisé par une IA, cela demande un peu d'entraînement pour voir la différence.



**Gaspard Talmasse**

Je n'utilise pas l'intelligence artificielle, ni en graphisme ni en illustration, encore moins en bande dessinée. Dans le secteur de l'édition, c'est d'ailleurs assez mal vu par les artistes. L'une des raisons, c'est que l'IA vole le travail des artistes. Factuellement, l'IA se base uniquement sur ce qu'elle peut récupérer, sur ce qui a déjà été créé, elle ne va rien créer de neuf en soi, elle produit un mélange de ce qui existe déjà. On engage moins les graphistes et les illustrateurs pour créer des logos ou réaliser des couvertures de romans, car l'IA est déjà suffisamment forte pour le faire. Il y a eu une hécatombe en très peu de temps et un vide juridique sur des questions de limites, de propriété intellec-

tuelle et de droits d'auteurs, le problème est que l'IA va plus vite que le législateur. À partir de quel moment peut-on considérer qu'il y a plagiat ? La frontière est loin d'être nette actuellement.

Des auteurs se regroupent pour tirer la sonnette d'alarme sur ce genre de pratique auprès des éditeurs, heureusement il en existe encore beaucoup qui manifestent la volonté de produire une création originale.

Je me sers par contre de ChatGPT pour des formulations de phrases, des demandes de subsides, c'est un coup de pouce, mais ça ne veut pas dire qu'on lui demande de créer du contenu à notre place. Ce serait d'ailleurs risqué d'avoir de mauvaises surprises dans certaines formulations...

Cela se voit, quand une image ou un texte a été produit par une IA. Jusqu'à présent, il y a toujours besoin d'une intervention humaine, ne fût-ce que pour introduire la demande – le « prompt » (NDLR : l'instruction donnée à l'intelligence artificielle pour générer une image ou un texte) – par écrit dans le programme, mais cela dépend de la complexité de ce qui est demandé. Il me semble par exemple impensable qu'un bon roman, qui soit une réelle œuvre originale, avec un récit élaboré,

puisse naître d'une IA. Elle ne peut pas saisir la complexité de la nature humaine et les comportements qui sont mis en scène dans un film ou une bande dessinée. Cela lui échappe.

### Jean-Marc Daele, graphiste au Centre culturel de Dison, illustrateur

Chaque mois, nous éditons ce magazine, mis en page par notre graphiste, Jean-Marc Daele. Quel est son regard sur l'IA ?

« Ce que je trouve intéressant, c'est la possibilité d'affiner son prompt pour obtenir quelque chose qui se rapproche au plus près de la demande. Cette maîtrise permet d'avoir des résultats assez saisissants.

L'utilisation de l'IA est loin d'être ancrée dans ma pratique. J'y ai déjà fait appel pour réaliser un tract des Ateliers du Centre culturel, je voulais avoir une photo avec plusieurs enfants de différentes origines. J'ai constaté qu'on retrouve rarement des visages noirs ou métis dans les images produites, et c'est compliqué de formuler ce type de demande sur le prompt.

Il faut considérer l'IA comme un outil, avec toutes les dérives et les qualités qu'il comporte. » ●

## EN LIEN

### Exposition : « Entrer dehors, sortir dedans »

De Jo Delannoy

– Du 2.10 au 30.10.24

– Bibliothèque de Dison (dès 4 ans)

**Une exposition réalisée sans trucage ni intelligence artificielle, servie avec beaucoup de talent et de fenêtres ouvertes vers l'imagination (voir p. 8) !**

Cette exposition élaborée par Jo Delannoy est née d'une collaboration avec le Centre culturel de Wanze, dans le cadre d'un festival tourné vers la jeunesse « Éclotions ».

« Je dessine depuis longtemps et j'ai cette envie de m'adresser à plein de publics différents. Lorsque le Centre culturel de Wanze m'a contacté avec cette proposition de mettre en valeur mon travail par la création d'un

outil pédagogique et artistique, j'ai eu envie de me lancer dans une exposition à hauteur d'enfants. J'ai pu m'éclater dans la création de la scénographie. Les enfants sont immergés dans un univers d'illustrations et de jeux. Il y a des choses à voir et à expérimenter tout au long de la visite. »

La thématique de l'exposition est centrée autour de la maison, Jo nous explique ce choix : « Au moment de la conception de l'expo, nous étions en plein covid, comme tout le monde, j'étais enfermé chez moi non-stop. De mon appartement, j'avais une vue sur tous mes voisins d'en face. Ce qui m'a fasciné, c'est de réaliser à quel point chaque maison est un univers en soi et représente la personne qui y habite. Ça m'intéressait d'interroger les enfants sur ce thème et de leur montrer d'autres types de mai-

sons : des igloos, des maisons qui flottent, qui roulent, qui volent... tout ça par le biais de la gravure. J'aime lier la narration à l'apprentissage de techniques artistiques, et j'aime l'idée que cela pourra peut-être susciter chez eux/elles l'envie de dessiner, de continuer à découvrir les techniques proposées ! »

Si l'exposition est accessible dès 4 ans, elle saura à coup sûr charmer et intéresser les plus grandes, comme les adultes !

### Stage : « La fabrique des images »

Broderie, collage, linogravure, estampe végétale, cyanotype : 5 demi-journées pour explorer la création d'images artisanales !

– Lu 21.10 > Ve 25.10.24

→ 13 h 30 à 16 h 30

– Bibliothèque de Dison

Tarifs spéciaux pour les Disonais (voir p. 9)

## « L'intelligence artificielle vole le travail des artistes. »

**Gaspard Talmasse, illustrateur et auteur de bande dessinée pour enfants**

📧 [gaspard.talmasse](mailto:gaspard.talmasse)

📧 [gaspard\\_talmasse\\_bd](https://www.instagram.com/gaspard_talmasse_bd)

La pratique de l'illustration a évolué, technologiquement, il y a des petites évolutions de logiciels comme Photoshop, mais globalement le travail reste le même. Dans la création graphique pure, il y a toujours une part de dessin. Pour preuve, donnez à quelqu'un un stylet et une tablette graphique à quelqu'un qui ne sait pas dessiner, je vous garantis que le résultat sera presque pire que sur du papier !

# À venir au Centre culturel de Dison

## BILLETTERIE

www.ccdison.be

087 33 41 81

contact@ccdison.be

lesateliers@ccdison.be.

Réductions octroyées aux membres des Ateliers et aux groupes dès 8 personnes.

Accessibilité aux bénéficiaires des tickets Article 27 (1,25 €).

Plus d'infos : article27.be

## EXPOSITION

DÈS 4 ANS

« Entrer dehors,  
sortir dedans »

De Jo Delannoy

– Du 2.10 au 30.10.24

– Bibliothèque de Dison

Rue des Écoles, 2

Une porte ouverte sur l'art pour les enfants et leurs parents. Le thème : la maison, l'habitat. Son monde à soi, la maison d'en face et entre les deux, une infinité d'histoires.

Cette exposition rassemble des illustrations réalisées en sérigraphie, linogravure et tampons gravés. Une des particularités de l'expo est d'être « à hauteur d'enfants ». Une proposition ludique sur une thématique universelle : une maison, mille histoires

**Gôûter créatif dans l'exposition en présence de l'artiste !**

Mercredi 30.10.24, de 14 h à 16 h, découverte de l'exposition, atelier tampon et grignotages sucrés (de 4 à 7 ans).

Une collaboration entre les Centres culturels de Dison et de Verviers et les bibliothèques de Verviers et de Limbourg.

Exposition accessible gratuitement aux heures d'ouverture de la bibliothèque : lundi 13 h à 18 h 30, mardi et samedi 9 h à 13 h, mercredi et jeudi 13 h à 18 h.

Visites guidées pour groupes sur demande – Gratuit



## SOIRÉE THÉMATIQUE



### LA MAFIA DANS LE CINÉMA ITALIEN

Conférence, repas  
et projection de film

– Sa 5.10.24 → Dès 18 h

– CC Dison

Rue des Écoles, 2

Une soirée thématique conviviale pour s'interroger ensemble sur la place et l'image de la mafia dans la société italienne.

**18 h** : conférence « Entre art et société : les mille facettes de la mafia », avec Gianluca Valentini

**19 h 15** : apéro dînatoire

**20 h** : projection du film « La mafia uccide solo d'estate », un panorama des années de lutte contre la mafia de 1970 à 1990 en Sicile – Prix du public au Festival du film de Turin, et Grand Prix de la fiction au Festival du film italien d'Annecy.

De et avec Pierfrancesco Diliberato (Pif), Alex Bisconti, Cristiana Capotondi (2013, 100 min). 10 €

Soirée en partenariat avec La Casa Nostra ASBL, Cercle culturel italien de Verviers. Avec l'aimable participation de Marco Zagaglia, Gianluca Valentini, Christine Cambresy et Cynthia Cerami.



## LES VOYAGES DU MERCREDI

### Australie, la Grande Traversée

Par Dany Marique

– Me 16.10.24 → 14 h 30

– CC Dison

Rue des Écoles, 2

Une traversée sud-nord de l'outback australien, d'Adélaïde à Darwin, afin d'appréhender ce pays grand comme un continent. Déserts de Simpson et de Tanami, monolithe d'Uluru, Coober Pedy – ville de l'opale, piste Oodnadatta, Billes du diable, gorges de Katherine... pour les Aborigènes, ces paysages racontent la création au temps du rêve. À l'arrivée des Anglais en 1788, le rêve se brise, le génocide commence. Mais la culture aborigène ne disparaît pas, elle se modifie pour survivre.

En collaboration avec Phodiac

5 € / 6 € / 1,25 €

## THÉÂTRE JEUNESSE

DE 6 À 12 ANS

### Pinocchio le Kikirga

Théâtre des 4 Mains

– Me 16.10.24 → 14 h 30

– Le Tremplin

Rue du Moulin, 8

Une version africaine de *Pinocchio*, créée à Ouagadougou et finalisée à Beauvechain ! *Pinocchio le Kikirga* est né de la rencontre entre le Théâtre des 4 Mains et le Théâtre Soleil de Ouagadougou.

C'est un spectacle joyeux, musical, dansant et coloré, qui jongle avec les cartes de ce conte très connu, qui raconte l'histoire de cet enfant marionnette imparfait, plein de faiblesses mais terriblement attachant, qui se fait manipuler par tous-tes cell-eux qu'il rencontre. 6 € / 5 € / 1,25 €

60 minutes + bord de scène de

15 minutes non obligatoire





© freemulderphotos

## FAMILLES



## LA NUIT DES PETITS MONSTRES

– **Ve 18.10.24** → Dès 18 h  
– Dison

Une soirée en famille qui fait même pas peur!

Dès 18 h, animations et spectacles de feu dans les quartiers

**18 h 30** : Neufmoulin (place Jean Roggeman) / **19 h 30** : Renoupré, allée de Gihet (derrière l'église) / **20 h** : Mont-Dison, Cercle Saint-Jean-Baptiste (Rue de Mont, 155) / **20 h 30** : Dison Centre (esplanade de la Libération) / **De 17 h à 20 h 15** : animations, bar, lectures de contes de l'horreur à l'école du Husquet et à l'école St-Fiacre.

Coordonné par le Centre culturel de Dison. En partenariat avec les écoles du Husquet, de Saint-Fiacre, de Mont-Dison et Luc Hommel, ainsi que le Cercle royal Saint-Jean-Baptiste, le Plan de cohésion sociale, l'Espace Rencontre, la Bibliothèque de Dison, le Comité de quartier de Renoupré, le CIEP Verviers, l'ASBL Cerf à rien et l'Agence de développement local.

Infos : [www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)

## STAGE

DÈS 16 ANS (sauf linogravure)

## La fabrique des images

Avec Camille Soyeur et Valérie Leemans

– **Lu 21.10** > **Ve 25.10.24**

→ 13 h 30 à 16 h 30

– Bibliothèque de Dison  
Rue des Écoles, 2

5 demi-journées pour explorer la création d'images!

**Lu 21.10** : Broderie sur image

des goûts, des émotions se partagent.

Ces histoires, nous les avons collectées, enregistrées, dessinées parfois, puis mises en mouvement. Venez les découvrir! Petits grignotages sur place. **Gratuit**

Dans le cadre du projet Bistanclac Avec le soutien du CC Verviers

## ÉCOUTE COLLECTIVE

## Podcast « Flashs » : des souvenirs qui éclairent

– **Je 17.10.24** → 19 h 30

– CC Dison

Rue des Écoles, 2

Que se passe-t-il lorsque des personnes qui ne se connaissent pas sont réunies pour créer un podcast ensemble?

Au terme de 4 ateliers, nous avons la joie de présenter *Flashs*, une création en sons et en images autour des souvenirs.

Si la vie était une bande originale, quel extrait choisirait-on pour transmettre un peu de soi? Chaque participant·e a choisi un objet qui lui rappelle son passé : un fauteuil, un CD d'opéra, un game boy, un décapsuleur en bois, une enveloppe rouge, un cartable de Spider Man...

À partir de ces objets, des histoires surgissent, des sensations,

## EN NOVEMBRE

## Workshop : « Découverte du journal créatif »

Avec Hélène Lavolette

– **Je 7.11.24** → 18 h 30 à 21 h 30

– CC Dison

Le journal créatif est une sorte de journal intime, un merveilleux outil d'exploration de soi ludique et intuitif où s'entremêlent l'écriture créative, le dessin et le collage spontané.

Venez découvrir cet outil et laissez-vous guider par des propositions créatives inspirées de l'automne et de ses symboles. Cet atelier vous offre un temps de respiration, une pause dans l'agitation du monde pour prendre soin de vous et tendre l'oreille...

Qu'est-ce que l'automne a à vous dire? Rassurez-vous, aucun prérequis artistique n'est nécessaire.

**10 € / 9 € / 1,25 €**

Retravaillez des images anciennes imprimées sur tissu!

**Ma 22.10** : Collage et risographie  
Créons ensemble une œuvre unique et originale! Magazines et vieilles images vous aideront à débrider votre imaginaire.

**Me 23.10** : Linogravure.

En lien avec l'exposition « Entrer dehors, sortir dedans ». Créons nos propres adaptés en linogravure! Atelier adapté aux familles, de 6 à 101 ans.

**Je 24.10** : Estampe végétale.

Explorons le pouvoir des empreintes des feuilles sur différents supports.

**Ve 25.10** : Cyanotype, impression au soleil! Utilisons cette technique photographique avec des matières diverses comme des végétaux, des négatifs photo... Le cyanotype, c'est magique!

**Prix pour les 5 demi-journées :**

**40 € / 38 € pour les Disonais-es**

**20 € pour les personnes issues d'associations disonaises**

**Prix par demi-journée :**

**10 € / 8 € pour les Disonais-es**

**4 € pour les personnes issues d'associations disonaises**

## SENIORS

## Thé dansant

– **Me 30.10.24** – de 14 h à 18 h

– Salle des Fêtes Luc Hommel  
Place Luc Hommel, 15

Des après-midi musicales et conviviales animées par la star régionale des années 60 et 70 Guy Glorian!

En collaboration avec Eneo

Dison

**6 € (goûter inclus)**

**Photo : Les petits monstres vont se faire griller le poil à la flamme des cracheurs de feu!**

## Les mélodies du vendredi avec Alfaia

– **Ve 8.11.24** → Dès 19 h

– CC Dison

Dialogue inédit entre cultures musicales celte et berbère. Porté par la voix de Verónica Codesal, les sonorités chaleureuses du oud et soutenus par des éléments percussifs ancestraux, ALFAIA nous emmène en voyage à la découverte de contrées lointaines...

**Prix libre et conscient**



### Pas le temps de cuisiner ?

Commandez mes **délicieux boulets lapin** ou **tomate**, « faits maison » et accompagnés de purée (10,50 €) ou autres plats (pâtes bolognaise, salade liégeoise...)

**À emporter :**  
Rue Haut Vinave 54  
4820 Dison  
Tél. 0488 56 18 66

Lu > Ve : 14 h - 18 h 30  
Sa : 10 h - 14 h 30  
Di : 10 h - 14 h & 17 h 30 - 20 h  
Paiement : liquide / Payconic

  **Aux Boulettes Gourmandes**

**Votre pub ici !**  
Contactez-nous :  
Centre culturel de Dison  
Amandine Moreau  
presence@ccdison.be  
087 33 41 81



Rue du Moulin, 24  
4820 Dison  
087 26 62 74

#### Ouvert :

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com  
f cote.tricots.1

www.cotetricots.be



**Peinture – Décoration**  
Tous travaux intérieurs et extérieurs  
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75  
joel.pauly@gmail.com

**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE**  
Fabrication Maison

**TRAITEUR  
CRÈMERIE**  
Fruits et légumes, Épicerie



**LEGRAS Philippe**

*Depuis plus de 20 ans à votre service*

Livraisons à domicile  
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de t'Serclaes 73  
4821 ANDRIMONT  
Tél. 087 33 76 53



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

**PISTOLET : 0,35€ / PIÈCE**  
**PAR 50 : 0,30€ / PIÈCE**  
**PAR 100 : 0,25€ / PIÈCE**

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON  
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22  
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H 30 À 18H,  
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...  
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6<sup>e</sup> GRATUIT

**Cordonnerie JOHN**

CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi  
et samedi de 10 h à 15 h  
Mercredi et vendredi  
de 11 h à 18 h

**Rue de la Station, 8  
4820 Dison**

**TÉL.: 087 34 05 31**

# Bonjour Dison !

**Portraits et bouts d'histoires... Un projet du Centre culturel de Dison et du Centre d'expression et de créativité, qui va à la rencontre des citoyens et des citoyennes de Dison.**

**C**haque mois dans ce magazine, vous croiserez leurs regards et lirez un fragment choisi de ce qui aura été échangé... Appareil photo et carnet de notes en mains, nous marchons dans la commune, et proposons aux habitant-es que nous croisons de faire leur portrait. Tous ces visages, tous ces témoignages, sont autant de « prises de rues » destinées à créer de l'intimité dans l'espace public. Envie de rejoindre notre galerie de portraits ? Contactez-nous !  
Valérie Leemans : vl@ccdison.be  
Laura Perez : lp@ccdison.be  
087 33 41 81

## Josiane

C'est embêtant la vieillesse. Je vais devoir rentrer dans un home, je pensais pouvoir prendre mon chien avec moi là-bas, mais apparemment ce n'est pas possible. Moi j'ai beaucoup chanté, avec l'âge la voix change, les artistes changent, même Céline Dion !

« **Moi j'ai beaucoup chanté, avec l'âge la voix change, les artistes changent, même Céline Dion !** »

Je dis souvent, « *On devient vieux comme on a vécu sa vie* », ça veut dire que c'est important

de travailler cet instinct d'aider les autres, si on veut que les autres nous aident ensuite !

## Marie-Claire

Faut tenir le coup ! J'ai eu des hauts et des bas dans ma vie, mais c'est important de garder le sourire, si on se met à déprimer, c'est la fin !

## William

Je suis à Dison depuis peu de temps. J'attends d'avoir la télévision, alors je loue beaucoup de DVD, j'aime tous les styles, sauf les films d'horreur. Avoir mal ou faire mal aux autres, c'est pas mon truc. J'aime la chaleur humaine, le fait de discuter avec les autres, je suis assez sociable. Je vais m'inscrire sur

un site de rencontres bientôt, fini le célibat ! •

« **J'aime la chaleur humaine, le fait de discuter avec les autres, je suis assez sociable.** »

**Photos : Bonjour Dison poursuit ses rencontres avec - de gauche à droite - Josiane, William et Marie-Claire.**





**Chaque jeudi, vos produits locaux livrés au Centre culturel de Dison !**

**Soutenez les producteurs locaux en commandant vos produits en ligne et récupérez votre colis au Centre culturel de Dison !**

- 1** Passez commande sur le webshop de Circuits paysans avant le dimanche minuit.
- 2** Récupérez votre colis au Centre culturel de Dison (rue des Écoles, 2) le jeudi suivant entre 15 h et 18 h.

**Webshop:** [circuitspaysans.be](http://circuitspaysans.be)

**Contact / Infos:** Circuits Paysans

04 252 32 12 – [coop@circuitspaysans.be](mailto:coop@circuitspaysans.be)

** CircuitsPaysansCooperative**

## GRAINOTHÈQUE

# Le coup de pousse

Partons à la découverte de la Claytone de Cuba ou pourpier d'hiver



## Montia perfoliata

- Annuelle
- Température de germination : de 15 à 20 °C
- Levée en 8 à 10 jours

**Semis :** semez d'août à septembre en lignes distantes de 20 cm directement au potager, dans une terre bien travaillée et éventuellement sur de petites buttes pour drainer l'eau. Atten-

tion, les graines sont extrêmement petites. Vous pouvez les mélanger à du sable au moment du semis pour éviter un semis trop dense. Ratissez légèrement pour enterrer les graines en surface. Vous pouvez également semer les graines en motte ou en alvéole pour mieux contrôler la levée. Éclaircissez ensuite vos plants en laissant un pied tous

les 10 centimètres.

**Récolte :** vous pouvez soit cueillir feuille à feuille en fonction de vos besoins ou couper à la base de la rosette. La plante peut repousser 1 à 2 fois. La plante résiste jusqu'à -20°C et vous assure de la verdure tout l'hiver. Si vous la laissez fleurir au printemps, elle se ressèmera volontiers au jardin. •

## ACTIVITÉS

### Petit déjeuner et animation bébés

- Lu 14.10.24 → 9 h
- Halte d'accueil Kilis Kids  
rue d'Andrimont 54

Réservation : 0492 54 07 94

### Chemins de traverse

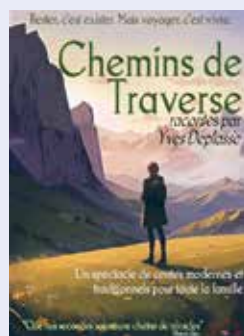
- Me 16.10.24 → 14 h 30
  - Bibliothèque de Dison
- À l'occasion de la Fureur de lire, les bibliothécaires vous convient au spectacle Chemins

de traverse.

Les contes, présentés par Yves Deplasse, sont issus essentiellement du grand patrimoine oral, de Wallonie, d'Europe et du Canada, sans oublier un clin d'œil à Marcel Thiry et son Vancouver.

Le spectacle se termine en musique avec une marche enjouée interprétée à la vielle à roue et sera suivi d'un goûter. À découvrir en famille dès 7 ans.

Réservation : 087 33 45 09  
biblio.loc.dison@skynet.be



www.bibliotheques.dison.be  
Catalogue : Mabibli.be  
bibliodison

## LIRE

## Nouveautés

Kiffer l'école  
avec Émilie Hanrot



L'éducation avec elle, c'est si simple à comprendre ! Créatrice de @Kifferlecole, elle livre des conseils pratiques à destination des parents et des enseignants.  
Hachette Pratique

Changer les règles  
De Claire Lecoivre  
et Victoria Roussel



Un documentaire pour déconstruire les tabous et les idées reçues liés aux menstruations, avec des informations sur la ménopause, l'utilité des règles, les protections hygiéniques...  
Actes Sud jeunesse

Les couleurs de l'oubli  
de Christian Laborie



Aigues-Mortes, 1910. Veuve à seulement 24 ans, Emma Lacombe hérite des Salins du Sud et épouse Florian Nozière, chef d'une entreprise de bonnetterie. Ils forment un couple heureux jusqu'à l'arrivée d'un troublant Italien.  
Presses de la Cité

# ZAP PING

## SECONDE MAIN

### 21<sup>e</sup> bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture

- Di 6.10.24 → De 9 h à 12 h 30  
(8 h pour les exposants)  
- École St-Laurent et Ste-Marie  
Sous-le-château, 49A  
L'école St-Laurent et Ste-Marie organise sa bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture. Nouveauté : vide-dressing adultes et enfants. Emplacement : 6 €. Paiement avant la date sur le compte Copalama BE12 7320 6762 2892 (nouveau numéro de compte). Réservations par mail : [copalama.bourse@gmail.com](mailto:copalama.bourse@gmail.com)

## OTTOMONT

### Commission de quartier

- Sa 16.11.24 → 14 h 30  
- Cabaret des Récollets  
Enclos des Récollets, 100  
4800 Verviers  
Spectacle de variétés et goûter-cabaret au profit des « Coups de Cœur » qui auront lieu le samedi 5 avril 2025. Il s'agira de la première activité de l'année pour la Commission, l'occasion de se retrouver dans une atmosphère conviviale et unique dans ce merveilleux théâtre. Réservation conseillée, jauge limitée à 120 places. (Prix : 25 € - numéro de compte bancaire BE64 0682 4131 9152)  
Renseignements et inscriptions :  
Jean-Marc Nellissen 0497 40 48 44  
Marcel Renard 0496 48 59 54 ou  
087 33 52 34

## NICOLE COLLINS

# Le noisetier

**2019, mal situé en terrain pentu, sec, pierreux et démuné d'humus, ne recevant que trop peu d'eau du ciel et pas suffisamment de soleil pour porter en abondance, ce petit arbre avait-il surgi il y a quelques années suite à l'abandon d'une noisette par l'écureuil ? Le geai ?**

Ce n'est pas là, pensais-je, que les enfants dont je faisais partie au milieu des années 50 se seraient encourus pour ramasser, dès l'entrée de septembre, ces délectables trésors dont ils se gavaient. Que non ! Ils s'avéraient habiles à les repérer dans les petits chemins ensoleillés de la ville de Verviers, voire dans les campagnes environnantes, là où ils prospéraient dans les haies. Les fruits des petits arbres les mieux situés et productifs s'avéraient encore constituer, pour de nombreux foyers, un frugal repas, accompagné d'une ou deux pommes du verger des fermes environnantes. Occupée à d'autres activités, ce n'est que deux années plus tard que, voyant ce jeune arbre malade, attaqué de partout (ses feuilles se fanaient déjà au mois de juin), je décidai de lui offrir une généreuse couche de feuilles mortes avec par-dessous un peu de feuillage émietté de tanaïs.

Comptant sur celle-ci pour « étouffer » les charançons, aussi appelés « balanins des noisettes » qui, rappelons-le sont les inventeurs de la foreuse mécanique, dans leur besoin de s'enterrer pour mieux faire leurs dégâts l'année printanière suivante...

Comme je l'avais présagé, le peu de menthe présente s'était étalé sous la couche de feuilles mortes et avait servi de répulsif, de repoussoir.

« Bon », me dit récemment l'arrière-petit-enfant d'une amie de passage, « c'est bien fait pour eux ! » Et en ramassant avec moi plus d'une centaine de noisettes, nous n'avons découvert qu'un seul trou foré par le balanin.

Cependant, je l'explique souvent aux petits enfants, j'ai à présent des tonneaux pour récupérer l'eau de pluie dont ce petit arbre avait tant besoin. C'est ainsi que je vais pouvoir le choyer à partir du moment où il fera chaud l'an prochain. Et j'en profitai pour parler des mous-

tiques aux enfants, du danger de leur prolifération et comment les empêcher en mettant un voile sur chaque tonneau. À quand le retour des noisettes avec des petits enfants dans les campagnes et ces saveurs de pommes du verger, le retour aux maraîchers ? Il y a tant d'enfants qui n'ont jamais goûté une noisette ni un fruit du terroir, et cependant, quel régal ! Bon appétit ! ●



Un balanin des noisettes

# Chez les Amis d'Adolphe Hardy

En octobre, prolongation de l'exposition organisée à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, et soirée Halloween consacrée aux légendes disonaises



Parmi l'histoire d'autres femmes et hommes pendant la Seconde Guerre mondiale, celle de Madeleine de Frésart est présentée à l'ASBL Les amis d'Adolphe Hardy. - Photo issue du dossier de prisonnier politique transmis par les descendants.

**P**our rappel, au mois de septembre dernier, 80 années s'étaient écoulées depuis la Libération de Dison par les Américains. Les Amis d'Adolphe Hardy avait décidé de consacrer son exposition annuelle « Quelques personnalités d'autrefois » à des habitants de la commune ayant vécu cette période sombre de l'Histoire que fut la Seconde Guerre mondiale. En effet, cette exposition ne s'intéresse pas au déroulement de la Guerre, mais bien aux parcours individuels de douze personnes, femmes et hommes domiciliés à Dison ou à Andrimont lors du conflit.

Nous vous invitons à venir découvrir l'histoire de Nicolas Demortier, Roger Hennemont, Marguerite Docherty, Maurice Ledain, Madeleine Frésart, Jules Gengler, Louise Servais, Joseph Paulus, Lucien Grosjean, Jean Lacrosse, Hubert Paulus et Nicolas Maron. L'exposition est accessible durant tout le mois d'octobre, à l'exception des 21 et 24 octobre, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

**Soirée lecture de légendes disonaises pour Halloween**

L'ASBL Les Amis d'Adolphe

Hardy a le plaisir de vous convier le jeudi 31 octobre à 18 heures dans ses locaux pour une soirée de frissons à l'occasion d'Halloween!

Venez écouter deux légendes disonaises consacrées respectivement à la sorcière de Mont-Dison et à la femme en noire de la ruelle Bonvoisin!

À l'issue de la lecture, un breuvage horrifique vous sera offert ainsi qu'une poignée de bonbons pour débiter votre tournée des maisons!

**Réservation souhaitée**

**Horaire : 18 h > 19 h**

[fondationhardy@gmail.com](mailto:fondationhardy@gmail.com)

087 33 25 08

**Soutenir le patrimoine local**

La fin d'année approche à grands pas et la 35<sup>e</sup> édition de nos *Annales* est en cours d'écriture. Il est encore temps de devenir membre de notre ASBL afin de recevoir votre exemplaire. Votre affiliation est égale-

ment un moyen de soutenir notre objectif de promotion et de sauvegarde du patrimoine historique et culturel de la commune de Dison et de l'arrondissement de Verviers.

Le montant de la cotisation s'élève à 20 € et vous permet de recevoir notre revue annuelle consacrée notamment à l'histoire locale, les *Annales*, mais également d'avoir accès aux ressources documentaires de l'ASBL et de louer des grilles caddie pour des événements à un prix imbattable!

Si vous désirez apporter votre soutien à notre projet, vous pouvez devenir membre en effectuant un virement de 20 euros au compte BE11 0882 0914 7048. N'oubliez pas d'y indiquer votre nom, prénom et adresse. Pour ceux et celles d'entre vous qui disposeraient d'une adresse mail, merci de l'indiquer également afin que nous puissions vous transmettre les invitations à nos différents événements. ●



Céline Zeyen

## RECYCLER

# Comment économiser sur ses électros ?

Chaque année, 160 millions de kilos de déchets électroniques arrivent dans les recyparcs<sup>1</sup>.

Certains appareils fonctionnent encore et pourraient être offerts à des personnes qui en ont besoin. Dans ce cas, faites appel à la Ressourcerie du Pays de Liège au 04 220 20 00 qui les récupère chez vous. D'autres appareils pourraient être réparés assez simplement, mais tout le monde ne s'y connaît pas.

## Prenez-en soin !

Si vous entretenez correctement vos électros, vous leur évitez des pannes.

Première étape incontournable, lisez le mode d'emploi qui regorge d'informations utiles ! Débranchez-les lorsque vous ne vous en servez plus (vous ferez aussi des économies sur votre consommation d'électricité). Rangez-les à l'abri de l'humidité, de la chaleur et du froid. Les températures extrêmes endommagent vos appareils. Nettoyez-les régulièrement avec des produits adaptés. Saviez-vous que le calcaire est la première cause des pannes des machines à café ?

## Il ne fonctionne plus, que faire ?

Premièrement, vérifiez s'il est encore sous garantie ! Il vous suffira de le rapporter au magasin où vous l'avez acheté.



Apprendre à réparer plutôt que jeter, c'est au Repair Café.

Sinon, que vous soyez ou non un pro de la réparation (car vous pouvez aussi y être bénévole), pourquoi ne pas vous rendre dans un Repair Café ? Lors d'un moment convivial, autour d'un café ou d'un thé, vous y apprendrez à réparer ensemble plutôt que de jeter. En 2022, en Wallonie et à Bruxelles, 28 500 objets ont été réparés, ce qui a permis d'éviter 1 800 000 kg de CO<sub>2</sub> et 180 000 kg de déchets ! De plus, le prix est libre. Vous donnez ce que vous pouvez ou voulez en fonction de vos moyens et votre donation servira au fonctionnement du Repair Café. Il en existe

plus de 200. Rendez-vous sur [repairtogether.be](http://repairtogether.be) afin de connaître la prochaine session de réparation proche de chez vous. Vous trouverez également sur leur site des trucs et astuces pour entretenir vos appareils. Autre solution si vous n'avez pas envie de le réparer vous-même, la société SOFIE, qui reconditionne les électros vendus dans les magasins de seconde main RSHOP Country et RSHOP City, assure également un service de réparation d'électroménagers. Pour en savoir plus, appelez le 04 222 41 11.

1 - Source : [www.recupel.be](http://www.recupel.be)

## SPORT

## Opération « Chèques-sport »

La Commune de Dison a le plaisir d'annoncer la poursuite de l'opération « chèques-sport ». Il s'agit d'une aide financière de 60 €, destinée aux jeunes sportifs disonais. Conditions : être domicilié à Dison, être âgé de 5 à 18 ans inclus ou de 21 ans pour les étudiants de plein exercice, être inscrit dans un club sportif. Le revenu du ménage globalement imposable ne peut dépasser celui qui ouvre le droit aux allocations d'études de l'enseignement secondaire de la FWB. L'étudiant de plein exercice doit être bénéficiaire du droit à l'intégration sociale.

## Comment faire ?

Complétez le formulaire disponible sur le site de la Commune : [www.dison.eu](http://www.dison.eu), en annexant les pièces justificatives requises : composition de ménage de moins de 3 mois ; copie du dernier avertissement-extrait de rôle de tous les membres du ménage sauf (demi-)frères, (demi-)sœurs ; pour l'étudiant de plein exercice, fournir une attestation du CPAS et de fréquentation scolaire. Renvoyez le formulaire et les annexes au Service des Sports, rue Albert 1<sup>er</sup>, 66 à 4820 Dison ou par mail à [laurence.blanc@dison.be](mailto:laurence.blanc@dison.be)  
Une initiative de l'Échevinat des Sports

## État civil

### Naissances

**Jana**, chez Jaber Al-Jashaami et Khulood Shallal, née le 8.07.24  
**Reyan**, chez Erjan Emini et Serijana Berisa, née le 13.07.24  
**Odile**, chez Bertrand Van Nieuwenhove et Hélène Pecheux, née le 15.07.24  
**Chouaib**, chez Adil Balouk et Nohad Chafik, né le 16.07.24

**Mya**, chez Stéphane Sabatier et Océane Ehlen, née le 16.07.24  
**Amal**, chez Alikhan Ezerbaev et Fariza Khaskhanova, née le 16.07.24  
**Irina**, chez Christophe Pfaff et Donatella Jelonek, née le 17.07.24  
**Amir**, chez Jaouad El-Abbadi et Nabila El-Ommali, né le 17.07.24  
**Marion**, chez Julien Vaessen et Charline Colleau,

née le 18.07.24  
**Sacha**, chez Andy Demonceau et Emelyne Beaujean, né le 18.07.24  
**Darius**, chez Ferdinand Masson et Kathy Droeven, né le 27.07.24  
**Louis**, chez Jonathan Van Torre et Charlene Cormeau, né le 29.07.24  
**Heval**, chez Devrim Ike et Ayse Ike, né le 31.07.24  
**Daoud**, chez Suad Ahmetaj et Dina Aljilji, né le 2.08.24

**Eslem**, chez Cengiz Altun et Nurgul Altun, née le 3.08.24  
**Zayn**, chez Ismail Sahmi et Enesa Pepic, né le 4.08.24  
**Ulya**, chez Samet Karadas et Rahime Kacici, née le 6.08.24  
**Alegra**, chez Codrut Cirpaci et Birca-Acrita Cirpaci, née le 6.08.24  
**Malia**, chez Shannon Rahier, née le 6.08.24  
**Gihan**, chez Temenuga Mileva, née le 12.08.24



## CONSOMMATION

# Trop « fast » la fashion ?

**Le monde dans lequel nous vivons va de plus en plus vite. Et la fashion suit évidemment la tendance : les collections défilent, toutes saisons et modes confondues, devenant dépassées en ligne avant même leur arrivage dans les magasins.**

**L**a *fast-fashion*, résultat d'un système d'hyperconsommation, est synonyme de mode rapide et « jetable ». 40 % d'achats textiles en plus au

cours des dernières décennies en Europe, soit 109 millions de tonnes de fibres textiles produites en 2020. Pour pouvoir répondre aux nouvelles attentes des consomma-

teurs, la main-d'œuvre se plie à des conditions de travail s'apparentant à de l'esclavagisme moderne.

Au niveau environnemental également, cette industrie est de plus en plus désastreuse notamment à cause de la surconsommation de ressources naturelles. En 2020 en Europe, la consommation moyenne de vêtements d'une seule personne a nécessité 9 m<sup>3</sup> d'eau, 400 m<sup>2</sup> de terrains et 391 kg de matières premières. L'industrie textile utilise aussi des matières animales : laine, cuir, fourrure... Élevés de manière intensive, le prélèvement de leur matière se fait au coût d'une maltraitance inconcevable. Du fait de la linéarité du système de la *fast-fashion* (extraire, fabriquer, jeter), 4 millions de tonnes de textiles sont évacuées chaque année en Europe. Vous l'aurez compris, il est grand temps de se réapproprier notre mode de consommation et notre style. Et, pour ce faire, rien de plus simple :

- Porter les vêtements que l'on a déjà
- Acheter en seconde main, par exemple à la Régie des Quartiers Havre-Sac, rue d'Andrimont 52 à Dison. Le petit plus des magasins par rapport aux

sites internet ? L'essayage !

- Acheter « responsable » : fiez-vous à certains logos : Éco-label européen, Ecocert Textile, Demeter, GOTS, etc.
- Achetez des « bonnes matières » : lin, chanvre et coton biologique, fibres recyclées
- Achetez moins mais mieux ;
- Réparer les vêtements abîmés
- Laver précautionneusement
- Upcycler les vêtements trop abîmés ou inutilisables
- Se séparer de ses vêtements de façon « responsable » : favorisez le don ou la revente ou séparez-vous de vos textiles au moyen des bulles à vêtements
- Évacuez les vêtements en mauvais état dans votre poubelle ménagère (DMR)

Cette année, Intradel et votre Commune ont réalisé des ateliers de lutte contre la *fast-fashion* (photo). N'hésitez pas à aller voir sur le site internet de la Commune pour les prochaines dates ([www.dison.eu](http://www.dison.eu)).

Sources : Agence européenne pour l'Environnement (2023), Agence de la Transition écologique (2022), Ecoconso (2024), Ellen MacArthur Foundation (2017), SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (2023)



À Dison, on se forme pour lutter contre la *fast-fashion*.

**Mansur**, chez Iles Izhaev et Aymani Mamatsoueva, né le 13.08.24

**Mia**, chez Romain Frere et Charlotte Lejean, née le 14 août 2024

**Sumeyye**, chez Hayati Gocmen et Goncagul Sozduyar, née le 14.08.24

**Louise**, chez Jérôme Hardy et Alicia Gauthy, née le 20.08.24

**Camille**, chez Julian Francois et Magali Ernst, née le 20.08.24

**Leonardo**, chez Antoine Gohy et Léa Joseph, né le 23.08.24

### Mariages

**Le 29.06.24**, Céline Strat et Rachid Mezroui

**Le 29.06.24**, Christel Papelian et Aliou Haidara

**Le 29.06.24**, Busra Korkmaz et Kemal Yavuz

**Le 6.07.24**, Caroline Lorquet et Maxime Bartholome

**Le 13.07.24**, Charlotte Sermeus

et Flavien Devaux

**Le 13.07.24**, Marjorie Ivens et Julien Balthazar

**Le 27.07.24**, Tiffany Demal et Lionel Vanhoven

**Le 29.07.24**, Débora Orsini et Dalya Netti

**Le 10.08.24**, Laura Materne et François Bultot

**Le 10.08.24**, Amandine Detaille et Jessy Pfaff

**Le 17.08.24**, Floriana Costanzo et Sofian Chakouath

**Le 17.08.24**, Illona Lousberg et Romain Albert

**Le 24.08.24**, Justine Legrand et Simon Marechal

**Le 24.08.24**, Eléonore Parizel et Nicolas Jansen

**Le 7.09.24**, Manon Ramackers et Benjamin Brolet

**Le 7.09.24**, Julie Natalis et Julien Hoyois

**Le 7.09.24**, Valentine Rannisi et Christophe Pontus

## PCS

# Projet : retranscription de la parole

**Dans le cadre du Plan de cohésion sociale, le projet « Retranscription de la parole » a pour but de fournir un soutien personnalisé aux personnes ayant des difficultés avec la lecture, l'écriture ou la compréhension de documents administratifs. Ce service est gratuit et confidentiel.**

## Objectifs du projet

- Accompagnement personnalisé : proposer une écoute attentive et un soutien ponctuel pour la rédaction et la compréhension de divers documents (courriers, factures, formulaires...)
- Facilitation des démarches administratives : assister les usagers dans la navigation des procédures administratives et le remplissage des formulaires nécessaires.
- Promotion de l'inclusion sociale : réduire les inégalités d'accès à l'information et aux services publics, en particulier pour les personnes vulnérables. Améliorer l'accès aux nouvelles technologies aux personnes en situation de vulnérabilité numérique.
- Renforcement de l'autonomie : encourager les usagers à développer leurs compétences en lecture et en écriture, et à

gagner en confiance dans leurs interactions avec les institutions.

## Services proposés

- Accueil personnalisé : chaque usager bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins spécifiques. Les décisions concernant le dossier traité sont prises uniquement par le bénéficiaire.
- Confidentialité garantie : toutes les informations partagées sont traitées de manière confidentielle.
- Relais vers d'autres services : orientation vers des services complémentaires en fonction des besoins identifiés.

## Ce qui ne se fait pas dans le cadre de ce service

- Travaux juridiques : ne rédige pas de documents juridiques comme des contrats ou des actes notariés, qui nécessitent

l'intervention d'un avocat ou d'un notaire.

- Travaux de traduction : la traduction professionnelle est généralement effectuée par des traducteurs certifiés.
- Rédaction de contenus techniques spécialisés : les documents nécessitant une expertise technique spécifique (dossiers urbanistiques, contributions...) doivent être rédigés par des experts dans le domaine concerné.
- Transaction monétaire : les éducateurs du PCS ne sont pas habilités à effectuer des transactions monétaires.

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous aux permanences du Plan de cohésion sociale à Dison, rue Léopold, 36 (087 46 99 84) ou à la Maison de quartier de Fonds-de-Loup, rue de la limite, 9 (087 35 14 18), les lundis de 9 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous. ●

## RESA

## Guichet décentralisé

**RESA poursuit son projet pilote avec l'ouverture de trois nouveaux guichets au cœur des communes.**

**D**epuis son intercommunalisation en mai 2019, RESA place l'amélioration de la satisfaction client au cœur de ses priorités.

De nombreux changements concrets ont été opérés : parcours clients simplifiés, site web amélioré, portail client Myresa, formulaires digitalisés, etc. Parmi les projets d'envergure, le nouvel accueil client, accessible à tous et toutes au centre de Liège, est un véritable succès ! En complément de ce lieu de rendez-vous pour quiconque souhaite rencontrer les agents RESA, l'intercommunale a lancé un projet pilote de guichet décentralisé. Ainsi, depuis mai, à Esneux, un agent RESA reçoit sur rendez-vous les clients désireux d'obtenir des informations sur ses services et prestations, à raison d'une matinée par mois. « *Forts des premiers retours positifs, nous avons décidé d'étendre ce projet pilote aux communes de Waremmes, Stavelot et Dison* », précise Éric Schonbrodt, Directeur client. Le planning des guichets de proximité est le suivant :

- Esneux (1 place Jean D'Ardenne) : les lundis 12/08, 9/09, 14/10, 4/11, 9/12 de 9 h à 12 h
  - Stavelot (32 place Saint-Remacle) : les jeudis 22/08, 19/09, 24/10, 18/11, 19/12 de 9 h à 12 h
  - Dison (Centre technique communal, 22 place Luc Hommel) : les jeudis 26/09, 31/10, 28/11 de 13 h 30 à 16 h 30
  - Waremmes (2 rue Joseph Wauters) : les mardis 6/08, 3/09, 8/10, 5/11 et 3/12 de 9 h à 12 h
- Nous invitons les personnes intéressées à prendre rendez-vous par mail à l'adresse suivante : [rendez-vousclient@resa.be](mailto:rendez-vousclient@resa.be). Il n'est pas nécessaire d'être résident de la commune pour accéder à ce service : les citoyens et citoyennes des communes limitrophes ou proches sont les bienvenus ! ●

## Décès

**Paule Verdonk**, 81 ans, décédée le 12.07.24

**Joseph Jeagers**, 95 ans, décédé le 13.07.24

**Gulizar Uteian**, veuve Anzo Uteian, 52 ans, décédée le 18.07.24

**Lucia Breuer**, 64 ans, décédée le 23.07.24

**Georges Zeyen**, 84 ans, décédé le 23.07.24

**Simone Dejong**,

épouse Jacques Grifnee, 84 ans, décédée le 24.07.24

**Halima Aouni**, veuve M'Hammed BouhamiD, 89 ans, décédée le 26.07.24

**Josiane Lemaire**, 77 ans, décédée le 5.08.24

**Jacqueline Lonneux**, veuve Charles Boulanger, 90 ans, décédée le 5.08.24

**Huguette Wetzels**, 55 ans, décédée le 8.08.24

**Willy De Luca**, 87 ans,

décédé le 8.08.24

**Christian Cloes**, 54 ans, décédé le 18.08.24

**Isabelle Sottiau**, 58 ans, décédée le 1.09.24

**Victor Piront**, 78 ans, décédé le 1.09.24

**Jacques Lejoncq**, 91 ans, décédé le 1.09.24

**Alican Bilgic**, 59 ans, décédé le 4.09.24

## POLICE

# Obligations incombant aux propriétaires d'animaux

Dans un but de mieux vivre ensemble, la zone de police Vesdre vous rappelle quelques principes essentiels à mettre en application si vous êtes propriétaire d'un animal.

Le règlement zonal de police (RZP) adopté par les trois communes composant notre zone – Dison, Verviers, Pepinster – reprend, dans ses articles 173 à 183, diverses dispositions concernant les animaux sur la voie publique, et les chiens en particulier.

Ainsi, l'article 173 du RZP a trait à la divagation des animaux (chiens et autres) et mentionne que : « *il est interdit aux propriétaires, détenteurs ou gardiens d'animaux, à l'exception des chats, de laisser errer ceux-ci sans surveillance ou de les laisser pénétrer en tout lieu public ou privé accessible au public* ».

## Dans l'espace public, je tiens mon chien en laisse

Par ailleurs, plus particulièrement en ce qui concerne les chiens, l'article 178 de ce même RZP précise que : « *les chiens doivent être tenus en laisse dont la longueur n'excèdera pas 1,50 mètre, par une personne apte à les maîtriser, en tout lieu public ou privé accessible au public* ».

Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions administratives, qui se traduiront par des amendes administratives infligées par un fonctionnaire sanctionnateur.

Dans toutes les zones publiques, y compris dans les parcs publics,



il est donc hors de question de laisser son chien vagabonder, même si vous considérez que celui-ci est très gentil et ne peut faire de mal à personne. Rappelons en effet qu'un chien en liberté peut à tout moment échapper à votre vigilance et devenir un potentiel danger pour lui-même ou pour autrui. Imaginez un chien qui surgit sur la voie publique et occasionne un accident de roulage. Outre les dommages matériels et potentiellement physiques causés, votre chien, en traversant la rue, risque, par son comportement,

de se faire renverser et d'y perdre la vie !

Par ailleurs, aussi câlin qu'il puisse paraître, votre animal de compagnie pourrait également s'en prendre à autrui, notamment s'il interprétait certains gestes ou attitudes comme dangereux et cherchait à se défendre. Par peur, il pourrait mordre et blesser à des degrés divers l'être humain ou l'animal qui paraît le défier. Or, tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Notez que, dans les forêts wallonnes, afin de préserver l'équilibre fragile de l'écosystème et de garantir la sécurité et la bonne cohabitation entre tous les usagers des lieux (promeneurs, cyclistes, joggeurs...), le Code forestier vous enjoint également de tenir votre chien en laisse.

En conséquence, pour la sécurité de nos amis les chiens et pour celle de la collectivité, tous ensemble, respectons ces quelques règles. •

**1<sup>re</sup> Commissaire Chantal Simon**  
Cheffe de la MP de Dison



Visitez le site Internet  
et la page Facebook  
de votre commune :  
[www.dison.be](http://www.dison.be)



# Entrer dehors sortir dedans

Une exposition de Jo Delannoy



**2 → 30  
octobre**

**Bibliothèque  
de Dison**

Rue des Écoles 2

À voir  
dès 4 ans  
**Gratuit**

**Accessible aux  
heures d'ouverture  
de la bibliothèque**

Lundi de 13 h à 18 h 30,  
mardi et samedi de 9 h  
à 13 h, mercredi et  
jeudi de 13 h à 18 h.  
Visites guidées pour  
groupes sur inscription

**Goûter créatif  
en présence  
de l'artiste**

**Mercredi 30.10.24  
14 h > 16 h**

De 4 à 7 ans  
Gratuit

**Atelier  
linogravure**

**Mercredi 23.10.24  
13 h30 > 16 h 30**

De 6 à 101 ans - 10 €  
8 € pour les Disonais-es  
4 € pour les personnes  
d'associations disonaises

**Inscriptions**

[www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)

087 33 41 81

[contact@ccdison.be](mailto:contact@ccdison.be)

En collaboration avec le Centre culturel de Verviers  
et les Bibliothèques de Dison, Limbourg et Verviers



Centre  
culturel  
Dison



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Province  
de Liège  
Culture

**DISON**  
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE